

## TERMES DE REFERENCE

### Développement d'un MOOC (Massive Open Course) sur l'habilitation des jeunes au mariage

#### **I. CONTEXTE :**

L'habilitation au mariage dans notre pays s'arrête qu'au niveau d'un certificat médical délivré par le médecin pour compléter le dossier de mariage. Sans aucune sensibilisation ni formation n'est appréhendée aux jeunes pour les initier au mariage et au respect de chacun. L'année 2019 été marquée par de nombreux colloques qui ont permis de mettre la lumière sur des sujets soulevant encore beaucoup de discorde pour ne citer que la SSR, la tutelle des enfants, le problème du partage des biens acquis pendant le mariage, la pension alimentaire, l'héritage.

L'AMPF et l'UNFPA ont collaboré pour la conception et l'élaboration d'un livret en deux langues (arabe et français), destiné aux jeunes pour prévenir les risques liés à la SSR et à la violence basée sur le genre. Ce livret servira d'outils de sensibilisation pour les adouls en faveur des jeunes mariés pour habilitation au mariage.

#### **II. OBJECTIF DE LA CONSULTATION :**

Par la digitalisation et la mise en ligne du contenu du livret, l'AMPF vise à atteindre un nombre plus important de jeunes, diversifier ses outils et services et accroître le trafic d'utilisateurs sur ses services en ligne. Cette réflexion s'inscrit dans la digitalisation globale de l'AMPF. Le contenu, une fois développé, pourra également être mis à disposition des partenaires de l'AMPF pour toucher encore plus de jeunes.

L'objectif est la réalisation d'un MOOC (Massive Open Online Course) : c'est à dire un cours en ligne, séquencé comme un cours classique mais dispensé via le site web institutionnel de l'AMPF. Il suffit d'être internaute et inscrit au cours pour avoir accès à toute la matière et bénéficier de l'apprentissage du livret d'une manière ludique et innovante. Le MOOC devra proposer des jeux et être interactif pour ne pas ressembler à un cours classique qui laisserait rapidement les jeunes. On sera en quelque sorte à mi-chemin entre un cours et un *serious game*, avec modules marqués par une forte empreinte du jeu pour rythmer la progression pédagogique (scénarisation, missions, gratifications).

Le MOOC sera mis en ligne sur le site web de l'AMPF et devra être en mesure de proposer des sauvegardes récurrentes pour ne pas perdre l'avancement des utilisateurs.

Le MOOC devra être disponible en français et en arabe pour maximiser le potentiel de diffusion auprès des jeunes.

### III- Consultant /Expert :

#### 1. Profil et qualifications requises :

- La consultation s'adresse aux sociétés, agences ou autoentrepreneurs répondant aux exigences définies dans les présents termes de référence, conformes en termes de statut juridique et situation financière.
- Avoir une bonne connaissance du contexte national : aspects socioéconomiques, politiques et culturels et des questions de genre et droits humains et des défis de gestion des services de proximité.
- Avoir une bonne capacité de rédaction et de synthèse en langue arabe et française.
- Avoir les compétences et connaissances techniques pour la conception et la mise en ligne du MOOC sur le site web de l'AMPF.

#### 2. Livrables

- ✓ Le MOOC intégré et mis en ligne dans le site web de l'association

### IV- Soumission

#### Le Consultant (e) est tenu de présenter :

⇒ Une offre technique comprenant les éléments suivants :

- Un CV détaillé mentionnant les diplômes, les expériences, les compétences dans les domaines qui ont un lien avec la mission.

- Une note méthodologique qui récapitule la démarche/approche, les outils et les tâches à entreprendre pour élaborer les différents produits.
- Un planning des activités avec échéancier en sachant que :
  - ✓ Le délai d'exécution est de **4 semaines** à compter de la date de la signature du contrat

**⇒ Une Offre financière détaillée en TTC.**

#### **V- Adresse et conditions**

Les dossiers seront adressés à L'Association Marocaine de la Planification Familiale au 6, Rue Ibn Elkadi BP 1217, les orangers Rabat ou par adresse email via l'adresse : [ampf@ampf.org.ma](mailto:ampf@ampf.org.ma)

Les jours de réception sont les jours ouvrables selon les horaires en cours de l'administration jusqu'à expiration du délai, à l'exception des jours fériés. Les dossiers qui parviendraient après la date limite fixée ne seront pas pris en compte.

Les candidats doivent assumer les risques inhérents au délai d'acheminement par un tiers porteur. L'administration se réserve le droit de vérifier Les déclarations du titulaire et lui demander de produire les justificatifs confirmant ses déclarations

**Les propositions doivent être soumises au plus tard le 21 avril 2022 à 16h30.**